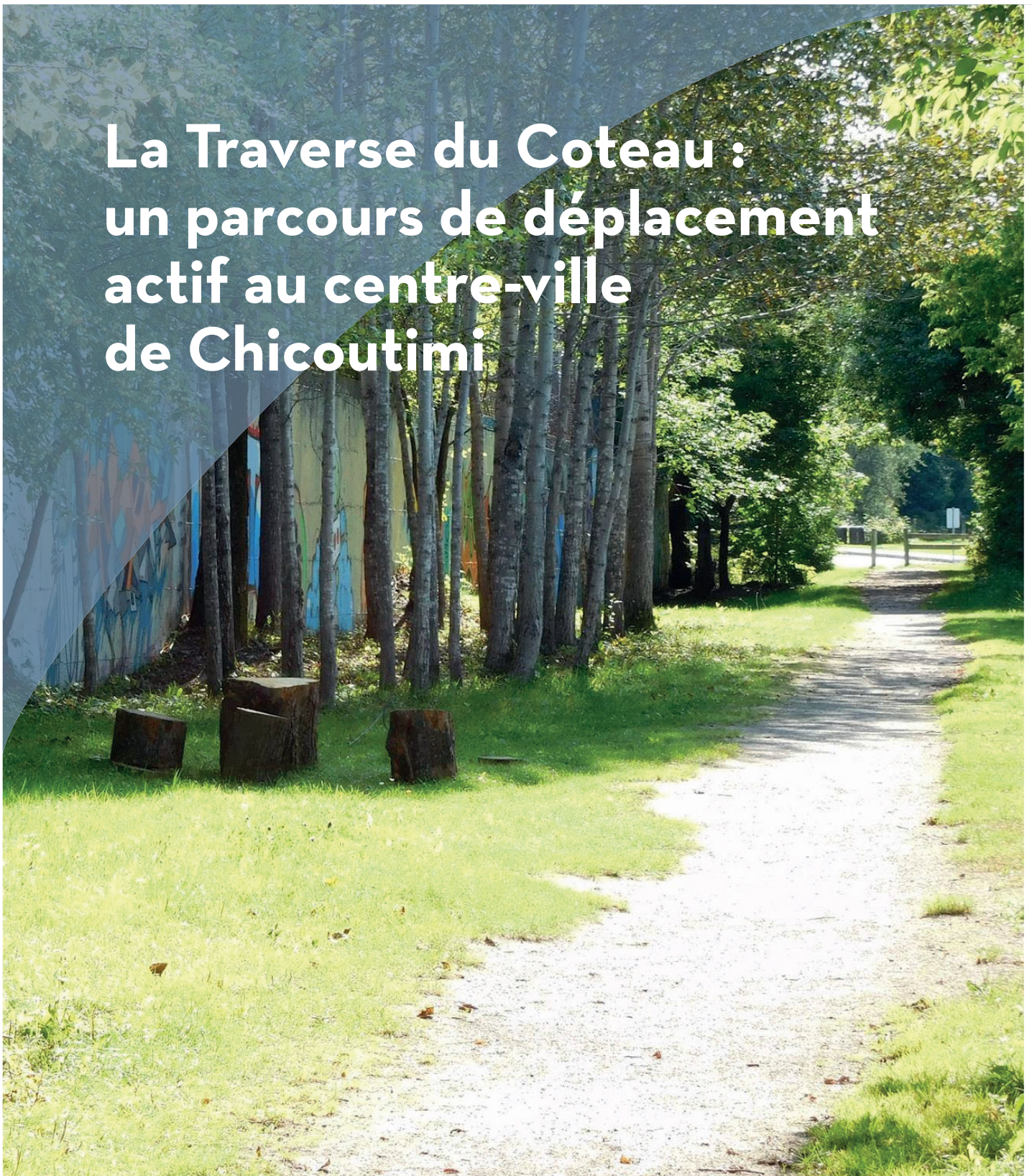


La Traversée du Coteau : un parcours de déplacement actif au centre-ville de Chicoutimi



CONSEIL DE DISTRICT 11

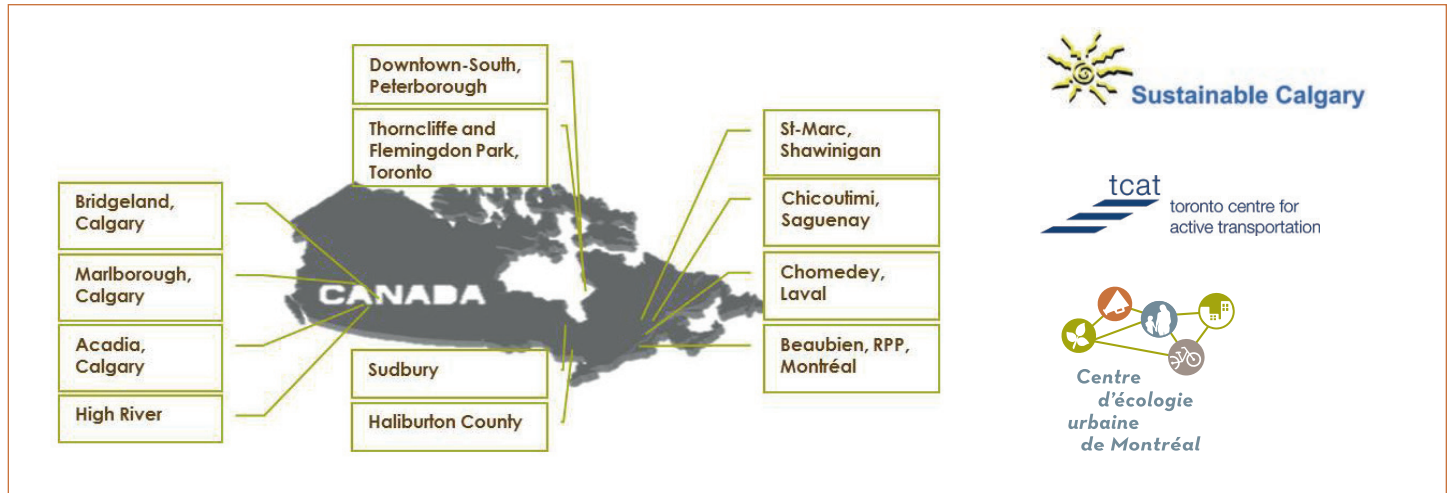
PROJET RÉSEAU QUARTIERS VERTS

Douze communautés en action

La Traverse du Coteau est l'un des douze projets d'urbanisme participatif coordonné par le Centre d'écologie urbaine de Montréal et soutenu par l'Agence de la santé publique du Canada.

Objectif du projet : Susciter un changement des normes et des pratiques professionnelles en faveur des aménagements pour les déplacements actifs au Canada.

Le réseau Quartiers verts



La ville à échelle humaine



Un projet issu du milieu

Octobre 2014 : mise en place du Conseil de district 11, réunissant des citoyens du quartier, par le conseiller municipal Simon-Olivier Côté.

- L'amélioration des déplacements actifs et la sécurisation des intersections sont établies comme priorités.
- Le sentier d'environ 2 km de l'ancienne voie ferrée du CN, partiellement aménagé en voie piétonne, est ciblé.
- Automne 2015: Le COPAL¹ (comité du parc linéaire) est formé pour mettre en œuvre le projet de réaménagement du sentier en parc linéaire.

Objectifs spécifiques de la communauté

- Favoriser l'engagement des acteurs de la Ville et d'autres partenaires potentiels dans le projet.
- Bonifier le portrait-diagnostic existant du secteur d'intervention.
- Développer un projet d'intervention avec les citoyens.
- Développer des solutions d'aménagement pour la Traverse du Coteau et les intersections qui la croisent.
- Réaliser des aménagements sur le sentier et un projet pilote sur au moins une intersection du parcours par la Ville de Saguenay.
- Développer une vision, un nom, une image et une stratégie de communication pour le projet.

TRAVERSE DU COTEAU

Ancienne voie ferrée du Canadien National cédée à la Ville de Saguenay à la fin des années 1980. Renommée en 2016 la Traverse du Coteau, en référence à l'ancestral Coteau du Portage traversé plus tard par la voie ferrée, mais bien tangible aujourd'hui pour sa signification de passer à travers le centre-ville de Chicoutimi.

¹ COPAL : Plusieurs institutions, organismes et citoyens siègent sur le COPAL : Centre alternatif de déplacement du Saguenay (CADUS), Centre des enfants, Conseil de district 11, Eurêko!, L'Éco-Kartier, Les verts boisés du fjord, Ville de Saguenay.

LE PROJET AU FIL DU TEMPS

1. Démarrer

2. Comprendre

3. Explorer

4. Décider

5. Agir

6. Inaugurer

Évaluer

27 octobre 2015
Visite terrain

Automne 2015
Formation du COPAL
(comité du parc linéaire)

Janvier 2016
Activité de consultation
avec les aînés du
Château Dubuc



17 février 2016
Atelier de travail
professionnel

13 avril 2016
Marche exploratoire

Septembre 2016
Inauguration de la
Traverse du Coteau

Janvier-février 2017
Projets citoyens. *Transforme ta ville* édition hivernale

27 octobre 2015
Formation sur l'approche
d'urbanisme participatif aux
professionnels de la Ville de
Saguenay

Automne 2015
Plan d'action, échéancier
et entente de partenariat
avec le COPAL



18 février 2016
Lancement du projet
et exercice de vision



Printemps 2016
Corvée de nettoyage
du sentier

Juillet- août 2016
Projets citoyens.
Transforme ta ville
édition estivale



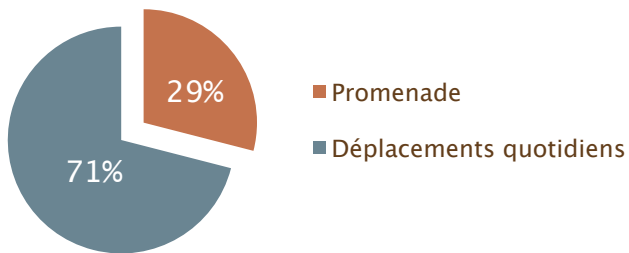
Automne 2016
Enquête sur le terrain :
Temps de parcours et
diagnostic des rues

Mars 2017
Rapport de projet et
perspectives pour la suite

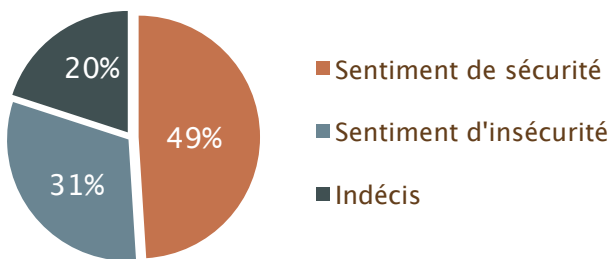
POURQUOI VALORISER LA TRAVERSE DU COTEAU?

Un parcours déjà utilisé pour les déplacements actifs

Raisons de l'utilisation du sentier



Sentiment de sécurité lors de l'utilisation du sentier en soirée



- Une grande majorité (76%) des usagers interrogés utilisent le sentier au minimum 3 fois par semaine.
- Bien que la moitié se sentent en sécurité sur le sentier en soirée, 55% des femmes interrogées disent se sentir inquiètes².

Au cœur d'un quartier favorable à la marche et à proximité de tous les services

- Le secteur du centre-ville de Chicoutimi est desservi par tous les services publics, municipaux, communautaires et les commerces de proximité³.
- 94% des personnes qui habitent la Ville de Saguenay travaillent dans cette même ville⁴.
- L'indice de potentiel piétonnier est très élevé dans le secteur du centre-ville, soit entre 80 et 100 (note sur 100).⁵

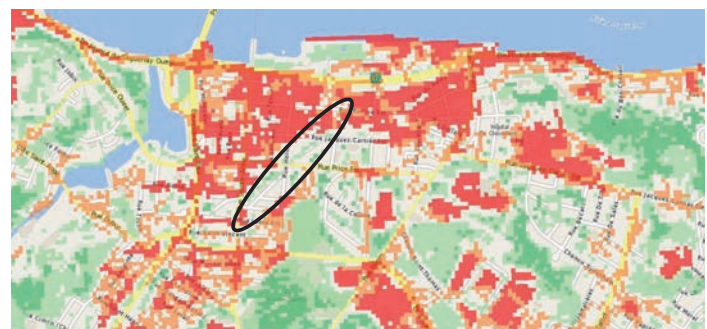
Indice de potentiel piétonnier



Le potentiel piétonnier est calculé à partir de la densité des intersections, de l'indice de mixité de l'utilisation du sol, de la densité résidentielle et la densité des destinations par aire de diffusion.

Un corridor vert dans un quartier minéralisé

Les îlots de chaleur urbains dans le secteur du centre-ville de Chicoutimi⁶



- Reconnu comme un boisé contribuant à l'esthétisme du secteur⁷.
- Différence de 10°C entre l'intérieur et l'extérieur du sentier, mesurée à l'été 2012.
- Lieu apprécié par les citoyens durant les périodes de grandes chaleurs.

2 - Eurêko! Sondage sur le sentier durant l'été 2012, résultats issus du rapport : Vision citoyenne et concept préliminaire de l'avenir du sentier linéaire du centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi, octobre 2012, 35 pages.

3 - Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Coups d'œil sur les communautés: Grille des services de proximité du quartier Centre-Ville,

4 - Statistique Canada, Recensement de 2006.

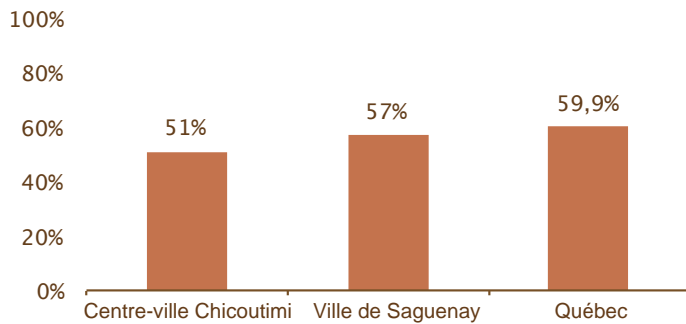
5 - Mern, MAMROT, compilation pour l'INSPQ, 2012-2013.

6 - Gouvernement du Québec, Outil cartographique : les îlots de chaleur au Québec.

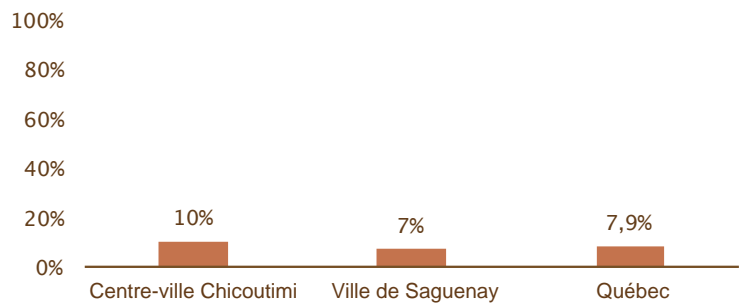
7 - Plan d'urbanisme Ville de Saguenay, janvier 2012.

Pour agir dans un quartier aux besoins bien réels⁸

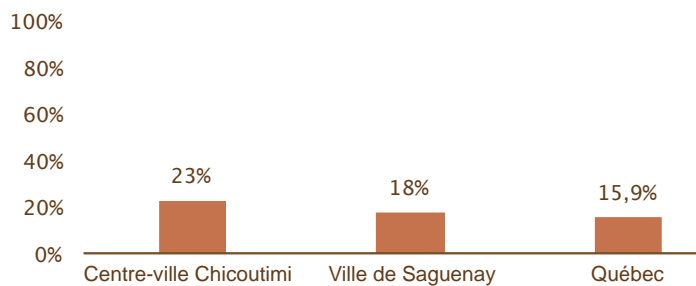
Taux d'emploi chez les 15 ans et plus (2011)



Taux de chômage chez les 15 ans et plus (2011)



Population de 65 ans et plus (2011)



- Compte tenu des coûts annuels d'utilisation d'une voiture (7724\$ par an pour une compacte⁹) et du revenu annuel moyen (24 173\$)¹⁰ de la population au centre-ville, il peut être affirmé que plusieurs n'ont pas de voiture et sont contraints à se déplacer à pied et à vélo.
- Les piétons des secteurs les plus défavorisés des villes sont généralement plus à risque d'être victime d'un accident de la route que ceux des secteurs nantis.¹¹
- Des aménagements physiques sont nécessaires pour sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes.
- Améliorer l'aménagement des quartiers est reconnu pour contribuer à l'amélioration de la santé de la population.



Est-ce qu'un plus grand achalandage sur le sentier vous conviendrait ?
« Oui ! Nous souhaitons qu'il y ait plus de gens qui l'utilisent. Ça fait de la vie, plus d'amis avec qui jaser et jouer et ça sécurise. »

Consultation auprès des aînés, Château Dubuc, janvier 2016.

8 - Recensement de 2011, Statistique Canada. Données récoltées auprès des sources suivantes : Tableau de bord du quartier Centre-Ville de l'arrondissement de Chicoutimi, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean; et Banque de données des statistiques officielles sur le Québec.

9 - Coûts de fonctionnement et de propriété pour une Civic XL qui parcourt 12 000 km selon l'Association canadienne des automobilistes.

10 - Revenu annuel moyen, après impôt et transfert, de la population de 15 ans et plus en 2011, Source: Recensement 2011, Statistique Canada, Tableau de bord du quartier Centre-Ville de l'arrondissement de Chicoutimi et Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

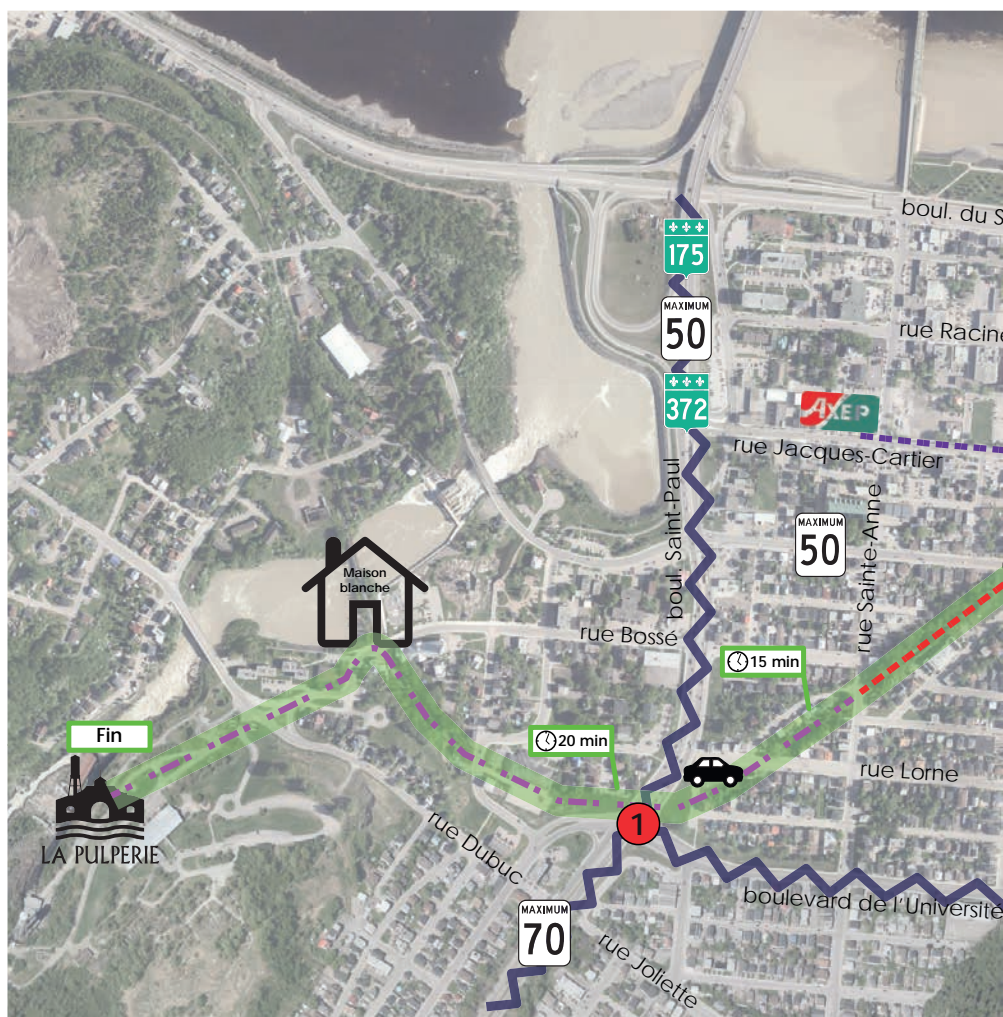
11 - Centre d'écologie urbaine de Montréal, Fiche no.1 *Sécurisation des intersections et des traversées.*

CONSTATS GÉNÉRAUX

- Un parcours interrompu par de nombreuses rues et intersections.
- Des rues et intersections dangereuses ou peu conviviales pour les piétons.
- L'absence d'éclairage limite l'utilisation du sentier le soir.
- Un parcours difficilement praticable l'hiver.
- Un parcours accidenté qui freine les gens à mobilité réduite.
- Du stationnement qui empiète sur des parties du sentier.
- Des rues très larges qui offrent beaucoup d'espace pour aménager des mesures d'apaisement de la circulation ou créer des placettes publiques.
- Un parcours qui offre de jolis points de vue sur la ville.
- Un parcours qui permet de traverser le centre-ville et d'accéder aux lieux de destination.

Intersection Jacques-Cartier Est

- Passage pour piétons non respecté et désaxé de la trajectoire du sentier.
- Forte pente à partir de l'est qui incite à la vitesse et nuit à la visibilité des piétons.
- Accès au sentier non aménagé : fortes pentes et sol glissant en présence de pluie ou de glace.



Intersection Saint-Paul et de l'Université

- Volume de circulation important et vitesse élevée : croisement de deux routes du MTQ.
- Traverse techniquement interdite pour les piétons : aucun feu pour piétons, aucun marquage au sol ou signalisation.
- 6 voies de circulation (33,41m de largeur), sans compter la bretelle d'accès à traverser.
- Frontière physique qui sépare le quartier et la Traverse du Coteau en deux.
- Malgré le danger de traverser, des lignes de désir de part et d'autre du boulevard Saint-Paul démontrent que les gens traversent.



Lignes de désir.



Intersection Price et Morin

- Vitesse élevée : rue Price très large (12,45m) et présence d'une pente vers l'ouest.
- Priorité aux piétons non respectée malgré le passage pour piétons et le brigadier statique.
- Absence de signalisation indiquant la présence de piétons.
- Volume de circulation élevé à l'heure de pointe sur la rue Price.
- L'accès au sentier non aménagé est périlleux pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite : fortes pentes et sol glissant.



PLUSIEURS ACTIONS DÉJÀ RÉALISÉES SUR LA TRAVERSE DU COTEAU

Depuis l'automne 2015, le COPAL et la Ville de Saguenay sont déjà passés à l'action pour :

- Sécuriser les déplacements des piétons aux intersections qui croisent le sentier.
- Permettre aux citoyens de s'appropriier les lieux en l'animant et en l'embellissant.
- Doter la Traverse du Coteau de mobilier urbain.

Ajout de mobilier urbain

4 panneaux d'interprétation sur l'histoire de la Traverse du Coteau



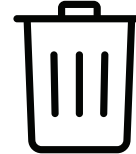
4 bancs



4 bancs faits par un artiste



4 poubelles



4 supports à vélos



Interventions réalisées par les citoyens

- Six projets *Transforme ta ville* ont été réalisés (4 projets à l'édition d'été 2016 et 2 projets à l'édition d'hiver 2017).
- *Transforme ta ville* est un appel à projets qui permet aux citoyens de réaliser des interventions pour le bien commun sur la Traverse du Coteau.
- Les projets étaient soutenus financièrement jusqu'à 500\$ par la Ville de Saguenay.



Boa Fragoa : projet d'agriculture urbaine éphémère.

Crédit : Lynda Youde



Jardin d'à côté : mangeoires et cabanes pour oiseaux réalisées par les jeunes du Centre des enfants avec des matériaux récupérés.

Crédit : Marie-Christine Tremblay



Bancs publics : réalisés par le sculpteur Thomas Meloche.

Crédit : Lynda Youde



Sculpture sur glace : sur un des bancs de parc de la Traverse.

Crédit : Roger Lavoie

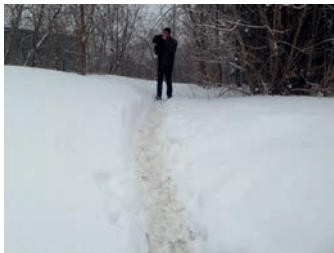


Guirlande de nourriture pour oiseaux.

Crédit : Olivier Bouchard Lamontagne

Entretien du sentier

- Une corvée de nettoyage organisée par Eurêko! et un émondage par la Ville ont eu lieu au printemps 2016.
- La Ville a confié un mandat pour taper la neige du sentier pour l'hiver 2016-2017 afin de faciliter son utilisation par les piétons.
- Les graffiteurs ont rafraîchi le mur de graffitis et du paillis a été déposé au pied de ce dernier.



Un parcours difficilement praticable l'hiver.

Crédit : Lynda Youde



Crédit : Lynda Youde

Amélioration des aménagements à l'intersection Price et Morin

- Un passage pour piétons a été peint et un brigadier statique installé au printemps 2016 à cette intersection sans arrêt obligatoire (sur Price).
- Le brigadier statique contribue à attirer l'attention des automobilistes quant à la priorité aux piétons.
- D'autres mesures d'apaisement de la circulation pourraient être ajoutées à cette intersection, puisque l'espace disponible est important.



Rue Price,
Crédit : Simon-Olivier Côté



Source : Ann Julie Larouche,
La Pige, Cégep de Jonquière

LA VISION DES CITOYENS

Un exercice de vision a été réalisé lors du lancement du projet le 18 février 2016. Les 60 citoyens présents ont pu exprimer les éléments qui nourrissent leur sentiment d'appartenance à la Traversée du Coteau (les racines) ainsi que leurs souhaits (les rêves) pour ce lieu. Ces éléments devraient guider les actions futures sur la Traversée du Coteau.



Lancement du projet, 18 février 2016.



RECOMMANDATIONS POUR UNE TRAVERSE DU COTEAU AU CŒUR D'UN RÉSEAU DE SENTIERS URBAINS

STRATÉGIE 1 : Relocaliser le stationnement qui empiète sur le sentier pour créer un espace de rencontre.



Stationnement qui empiète sur le sentier entre la rue La Fontaine et l'escalier blanc.



Woonerf Saint-Pierre, Arrondissement du Sud-Ouest Montréal.

Crédit : Annabelle Caillou, Agence QMI, Journal de Montréal, 8 septembre 2013.

STRATÉGIE 2 : Implanter des mesures physiques temporaires pour rétrécir la largeur de la chaussée aux intersections et sur les rues.



Marquage et bollards rétrécissant la largeur de la chaussée. Intersection Chemin de la Côte-Saint-Antoine et avenue Marcil, Montréal.



Projet pilote d'avancées de trottoir temporaires. Rue Erin Woods, Ville de Calgary.

Crédit : Conseil communautaire NDG, Dominique Sorel.

Crédit: Ville de Calgary

STRATÉGIE 3 : Implanter des aménagements sur les rues qui croisent le sentier, pour sécuriser le passage des piétons et assurer leur visibilité auprès des automobilistes.



Traverse piétonne surélevée et colorée à mi-tronçon. Candiac, 2013.



Traverse piétonne à mi-tronçon avec bollards et marquage au sol, Rimouski, 2015.

STRATÉGIE 4 : Permettre la traversée des piétons de manière sécuritaire à l'intersection des boulevards Saint-Paul et de l'Université.



Proposition issue de l'atelier de travail professionnel et des enquêtes sur le terrain.

Olivier B. Lamontagne et Marc Bouchard, technique d'aménagement et d'urbanisme, Cégep de Jonquière, mars 2017.

STRATÉGIE 5 : Réaménager les entrées dénivelées du sentier pour favoriser l'accès aux poussettes, aux vélos ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.



Escalier muni d'une goutte à vélo et d'une glissade, reliant la rue Saint-Christophe à la rue Sherbrooke, Montréal.

Crédit : Édouard Plante Fréchette, La Presse.



Escalier avec voie d'accès poussette, contremarches et palier. Boulevard Aligre, Provins, France.

Crédit : https://fr.wikipedia.org/wiki/Escalier#/media/File:Escaliers_tors.JPG



Inauguration de la Traverse du Coteau, 15 septembre 2016. Crédit : Simon-Olivier Côté

© 2017 Centre d'écologie urbaine de Montréal
(Société de développement communautaire de Montréal)

Toute forme de reproduction et de diffusion du contenu de cette publication est fortement encouragée à condition d'en mentionner respectueusement la source.

978-2-924108-18-5

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada. Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement leur position officielle.

Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires du projet Réseau Quartiers verts centre-ville de Chicoutimi. Nous remercions particulièrement les citoyens et la Ville de Saguenay qui ont rendu possible la démarche d'urbanisme participatif menée pour la Traverse du Coteau.



**Centre
d'écologie
urbaine
de Montréal**